

Cyberintimidation

1. **Bloquer la personne qui intimide sur MSN, Facebook, MySpace, etc.**
2. **Le dire à quelqu'un dès que possible et imprimer l'information d'intimidation.**
3. **S'il y a des menaces graves, appeler la GRC au 393-3000.**

FACEBOOK

Règlements

1. Lorsque vous publiez du contenu ou des informations avec le paramètre « tout le monde », cela signifie que vous permettez à tout le monde, y compris aux personnes qui n'utilisent pas Facebook, d'accéder à ces informations et de les utiliser, mais aussi de les associer à vous (c'est-à-dire, votre nom et l'image de votre profil).
2. Vous ne demandez pas les informations de connexion et n'accédez pas à un compte appartenant à quelqu'un d'autre.
3. **Vous n'intimidez pas et n'harcèlez pas d'autres utilisateurs.**
4. Vous ne publierez pas de contenus : incitant à la haine ou à la violence, menaçants, à caractère pornographique ou contenant de la nudité ou de la violence gratuite.
5. **Vous ne fournirez pas de fausses informations personnelles sur Facebook et ne créez pas de compte pour une autre personne sans son autorisation.**
6. **Vous ne créez qu'un seul profil personnel.**
7. Si nous supprimons votre compte, vous n'en créez pas d'autre sans notre autorisation.
8. **Vous n'utiliserez pas Facebook si vous avez moins de 13 ans.**
9. Vous mettrez vos coordonnées, exactes, à jour.
10. **Confidentialité, pour que seulement vos amis aient accès à votre info:**
 - a. Cliquer Compte en haut à droite;
 - b. Cliquer sur Amis seulement dans la liste à gauche;
 - c. C'est tout!